

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 30 mars 2019

du Club Chien d'Agility de Saulx les Chartreux

Début de la séance à 18h00

membre du comité absent excusé : Cathy Bilien

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG du 7 avril 2018

Le Président fait un rappel du rapport 2018 qui est approuvé à l'unanimité.

II - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée générale 2019.

Il remercie et félicite tous les responsables pour leur implication au sein de leur discipline respective :

Mathilde pour l'obéissance, qui remplace Myriam, partie dans un autre club,
Marianne et Pascal Guégan pour le fly,
Pascal Benoit pour l'école du chiot,
Bruno pour l'agility.

Félicitations pour les résultats obtenus lors des concours, surtout pour les flyballeurs.

Le club a 4 éducateurs en plus : Florence Martin, Pauline Hardy, Marianne et Pascal Guégan.

Eric, aide éducateur a préféré arrêter sa formation.

Il y a donc 3 aides éducateurs : Marie, Anne-Laure et Julien, qui viennent renforcer l'équipe des 13 éducateurs diplômés.

Le Président remercie tous les éducateurs et aides éducateurs, qui sont toujours dévoués et impliqués pour donner des cours d'éducation sérieux et de qualité.

Attention toutefois, les comportements gênants de certains chiens ne se règlent pas forcément en les secouant. Il peut y avoir d'autres solutions : ne pas hésiter à demander conseil à un autre éducateur. Attention aussi à ne pas être présents qu'aux cours de 14h00. Il y a aussi l'école du chiot. C'est souvent les mêmes qui viennent aider Pascal B. Pour rappel, ce cours doit être divisé en 2 pour ne pas mélanger les petits et grands chiots et donc pour éviter les accidents..

Un effort a été fait plus régulièrement pour remplir le planning des cours. Encore quelques "trous" mais le Président espère que tout le monde le remplira systématiquement en 2019, toujours pour une meilleure organisation des cours. Toujours pour cette meilleure organisation, merci de répondre rapidement aux mails envoyés.

Le Président remercie les adhérents qui viennent aider lors des manifestations organisées par le club. Leur aide est très précieuse. A ce sujet, il aimerait que l'on demande d'abord aux adhérents du club (faisant partie des sections ou pas) s'ils sont disponibles pour venir aider, avant de demander à des personnes extérieures au club. Il pense que sur le nombre total de nos adhérents (environ 240) il y en a qui pourraient venir. Mais pour cela, il faut leur demander et les informer et donc communiquer.

Les responsables qui font des achats, doivent obligatoirement demander une facture au moment du paiement. Si le fournisseur ne peut pas en fournir une, il ne peut pas y avoir de transaction.

La fête du club est toujours un succès. C'est toujours un moment sympathique très apprécié.

Comme tous les ans, le Président rappelle qu'il est formellement interdit de se garer aux abords de la piste cyclable (le samedi il y a beaucoup de cyclistes), et il demande à tous les éducateurs d'être vigilant et de faire déplacer les véhicules mal garés.

Il est également interdit de se garer sur la place dans l'impasse au dessus de la route. C'est une zone de demi-tour.

Il faut se mettre le plus possible sur le parking en essayant de serrer les voitures, ou au bord de la route en face du club.

Ceci s'applique aussi lors des concours que nous organisons. Les responsables doivent être attentifs.

Un effort a été fait pour limiter les aboiements des chiens. Mais le Président demande à tous de rester vigilants.

Le Président demande également à tous de ramasser les déjections de leur chien, et de mettre le sac de ramassage dans les poubelles qui ont un couvercle, prévues à cet effet, et de ne pas tout laisser sur les terrains. C'est inacceptable. Régulièrement, nous ramassons des sacs après les cours. Cela ne doit plus arriver. De plus, il demande que les chaises prises, soient ramenées à l'accueil au lieu de les laisser traîner sur le parking ou les terrains.

Une nouvelle demande a été envoyée par Isabelle pour demander le raccordement d'eau et d'électricité, ainsi que l'autorisation de garder le container. Nous avons attendu longtemps une réponse malgré les relances. Pour l'eau et l'électricité, la demande doit être faite par le club auprès des fournisseurs, puis à la mairie et à la DDE. Vu l'étendu des travaux juste pour le club, cela a peu de chance d'aboutir. Le container a été autorisé, mais verbalement. Il ne pouvait pas y avoir d'autorisation officielle écrite car nous ne pouvons pas en installer un. Il a été donc décidé de l'enlever. Il a été donné au club de Marcoussis.

Des travaux ont été effectués : Pascal a séparé en 2 le premier terrain, et une entreprise a élagué et coupé les arbres qui devenaient dangereux.

Le club a beaucoup investi pour rendre le club plus confortable pour les cours et les entraînements, et pour le rendre plus sécurisé.

Le propriétaire d'un des terrains a demandé un réajustement du prix du loyer. Le club a accepté cette augmentation.

Le club a décidé en 2018 une augmentation de l'inscription de 10 euros, applicable pour 2019. Cela faisait longtemps qu'il n'y en avait pas eu.

Depuis cette année, le club ne participe plus à la foire aux haricots. Nous allons donc essayer de plus nous investir dans la commune de Saulx les Chartreux. Nous avons déjà, et pour la première fois, participé à la fête des associations.

La limite d'âge pour s'inscrire au club est toujours de 6 mois (sauf pour les Salucéens et les chiens adoptés dans une association).

Le club a une très bonne réputation dans la région et même au delà. Cela se mesure aux nombreux appels téléphoniques que le Président reçoit.

Il y a donc toujours autant d'adhérents, ce qui nous avait obligés à arrêter les inscriptions pendant quelques temps.

Le collier de travail n'est pas obligatoire (il y a des chiens qui ne tirent pas), sauf pour les maîtres qui ne maîtrisent pas leur animal et dont les chiens tirent trop.

Le Président demande à une extrême vigilance lors des vérifications effectuées pour une éventuelle inscription :

- Il faut vérifier systématiquement le carnet de santé pour voir la race ou le type de race dans lequel le chien est référencé. Il y a une rectification par rapport à la précédente AG : les chiens de 1ère catégorie peuvent avoir un permis de détention malgré leur interdiction (c'est au bon vouloir des mairies). Donc on peut les accepter s'ils ont tous les documents de détention. Pour faire un essai au club, il faut obligatoirement le permis provisoire, ou le justificatif de demande faite en mairie.
- De plus, il faut faire attention aux vaccins. Dans le cocktail CHPPi ou DHPPi, le Pi n'est pas obligatoirement dedans. Il y a eu plusieurs cas de CHP ou DHP. Donc pas d'essai possible si la toux du chenil n'est pas faite, en intramusculaire ou en intranasal.

Le rappel de la rage se fait maintenant tous les 3 ans, sous certaines conditions (ex : ne pas dépasser la date du rappel).

Le cours d'agility qui a été instauré le samedi en même temps que le fly et que l'école du chiot fonctionne toujours bien et a du succès.

Les sections cani-cross et chiens visiteurs ont été définitivement arrêtées.

III – COMPTE-RENDU ET APPROBATION DES COMPTES

Emmanuelle a présenté son rapport financier complet. Le bilan a été donné et approuvé à l'unanimité de l'assemblée.

IV – COMPTE-RENDU SPORTIF

1. AGILITY

Organisation

D'un point de vue organisation des cours il y a eu une évolution en 2018. Pour rappel, en 2017, les équipes loisir et compétition avaient été séparées. Deux créneaux distincts avaient été créés, samedi 15h45-16h30 et le dimanche 10h-12h.

Suite à de multiples annulations du cours loisir par manque d'éducateur, en septembre 2018, il a été décidé de regrouper le loisir et la compétition le dimanche matin. Les entraînements ont donc lieu de

9h30 à 10h45 pour les équipes loisir ou préparant le PASS agility et de 10h45h à 12h30 pour les équipes sortant en concours.

Un cours d'agility découverte, ouvert à tous le monde, a été créé le samedi à 15h30 afin de permettre aux adhérents de découvrir la discipline et voire même se perfectionner. La passerelle entre la découverte et les sections loisir et compétitions se fait selon les critères suivants : une bonne relation avec son chien, un chien joueur, un maître motivé, un chien passant tous les obstacles et possédant un bon rappel. Un autre critère indépendant de la demande est le nombre d'adhérents dans les cours. Un cours avec trop de monde n'est pas productif.

L'entraînement du jeudi soir a toujours lieu pour les équipes compétition. Nous restons aussi vigilants sur les aboiements des chiens afin de ne pas déranger le voisinage.

Détails des cours

Agility découverte :

Bruno tient à remercier les éducateurs qui ont encadré les cours durant l'année : Isabelle, Françoise, Manue et JY. Sans toutes ces personnes, les cours ne pourraient pas être hebdomadaires. Ce cours est très apprécié et un bon groupe s'est formé. Techniquement il n'y a pas beaucoup d'écart entre les équipes de ce groupe et celles du dimanche matin.

Agility loisir/débutant :

C'est un entraînement compliqué à gérer : Actuellement 10 personnes avec des niveaux hétérogènes et des attentes différentes. Il est donc assez fréquent d'avoir des parcours personnalisés pour chaque équipe. Les équipes avancent chacune à leur rythme et Bruno apprécie l'écoute des maîtres qui mettent en application les conseils des coachs pour progresser.

Agility compétition :

Le groupe est composé de 8 équipes (11 en 2017). Dans les départs, nous avons eu principalement le départ de Nicole suite à son déménagement. Bruno est content de l'évolution du groupe. Il y a une bonne ambiance et il y a eu de belle progression technique.

Résultats

Coté résultat, les équipes ont participé à une quarantaine de concours.

2 équipes ont obtenu leur PASS agility : Aurore/Joyce et Marianne/Litchee.

Francoise et Jimat passent du grade 1 au grade 2.

Bruno et Loustic passe du grade 1 au grade 2 puis au grade 3.

Sur le plan national,

Françoise et Jimat se sont qualifiées et ont participé à la finale du trophée par équipe avec les D'calés.

Bruno et Loustic ont participé à la Very breizh cup et se sont aussi qualifié pour la finale.

Concours

Le club a organisé 2 concours en 2018. Chacun des juges, Dominique Favre et Philippe Wattecamps, a remercié toute l'organisation pour l'accueil et le bon déroulement de la journée. Nous avons la chance d'avoir eu environ 15 personnes volontaires sur chaque concours pour aider à l'organisation. C'est une aide précieuse et très appréciée. Merci à tous.

2. OBEISSANCE

De janvier à mai, la responsable était Myriam Chotin. Depuis mai, la nouvelle responsable est Mathilde Fleuranceau.

- Nombre de chiens dans la section : 8 (nouveaux arrivants Françoise, Pauline et Manue) dont 1 chiot, 2 classe 1, 3 classe 2 et 2 classe 3.
- Changement d'organisation : les créneaux individuels deviennent des créneaux collectifs, le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h. Un planning a été créé par Françoise.
- Concours : un concours a été organisé fin mars avec M Paul Busser comme juge. Les csau du club ont été validés et Pauline a obtenu son brevet. Il n'y a pas de concours prévu en 2019. Un stage est organisé en 2019 et un concours avec juge étranger est prévu en 2020.
- Résultats : brevet de Pauline excellent, classe 1 excellent d'Ellipse qui passe en classe 2, et en classe 2 excellent d'Ippy qui passe en classe 3.
- Matériel : il y a eu l'achat d'une haie d'obéissance suite au départ de Myriam qui a repris la sienne.

3. FLYBALL

Il y a eu le départ en début d'année de 2 compétitrices et l'arrivée de nouveaux chiens dans la section en cours d'année.

Un nouveau Pass fly a été obtenu en septembre.

Marianne et Pascal G. ont obtenu le diplôme d'entraîneur de club et ont suivi le stage initiation flyball en vue du monitorat début 2019.

Le premier semestre 2018 a été marqué par la préparation de la Coupe du Monde à l'été 2018 avec la participation de 3 membres de la section de flyball de Saulx.

L'équipe termine championne du monde division 3 et bat 2 fois son propre record de France. La même équipe gagne ensuite le Grand Prix de France en octobre et obtient son 1^{er} titre de « Champion de France »

Il n'y a pas de tournoi planifié en 2018 et 2019 suite à l'impossibilité de trouver une date. Les équipes venant potentiellement de toute la France et le nombre de flyballeurs étant peu important, il faut

trouver une date hors vacances scolaires, hors pont, hors concours/tournois d'une autre discipline d'un club faisant du fly.

Ceci ne nuit pas à la discipline car certains tournois d'IDF ont dû être annulés pour cause de manque de concurrents.

Des changements de terrain ont, en revanche, été organisés pour entraîner les équipes (au club ou interclubs en dehors du club).

Il a été mis en place un partenariat avec la section flyball de Rosny sur Seine, cette collaboration donne d'excellents résultats pour les 2 clubs notamment grâce au chronomètre électronique de la SCIF stocké à Rosny.

Le club a participé à 11 tournois en 2018 dont 3 tournois internationaux, avec 1, 2 ou 3 équipes dans toute la France et à l'étranger. Chaque tournoi a été couronné d'une victoire ou a minima d'un podium.

A la fin 2018, la section compte 11 chiens dont 6 chiens en compétition et 3 sur le point de l'être.

Marianne a été nommée au Groupe de Travail (GT) national Flyball .

V - ELECTION DES MEMBRES SORTANTS DU COMITE

Les membres du comité suivant Jean-Yves Hardy, Emmanuelle Lecouturier, Isabelle Hardy, Cathy Bilien arrivent à leur fin de mandat. Ils sont réélus à l'unanimité moins 1 voix par l'assemblée générale.

Pierre Marechalle a été coopté par le comité, suite au départ de Myriam Chotin. Cette cooptation a été validée à l'unanimité moins une voix par l'assemblée générale.

DATES A RETENIR :

Concours Agility : dimanche 5 mai 2019
 dimanche 6 octobre 2019

Stage d'obéissance : les 20 et 21 avril 2019

Fête du club : le 2ème samedi du mois de juin